

POUR AFFICHER

Le mardi 24 septembre 2019, à 9 h 30, les membres du comité syndical se sont réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

COMPETENCE GENERALE

1. Approbation du compte rendu du comité du 25 juin 2019
2. Compte rendu des délégations au Président et au bureau

Compte rendu des délégations au Président en vertu de la délibération n°8 – 27.05.2014. C30 du 27 mai 2014 et de la délibération complémentaire n°5 – 18.11.2014 C69 du 18 novembre 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	Objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
contrat	Collecte DASRI	HELIS Vincent 79270 FRONTENAY ROHAN ROHAN	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	SCP GUEUDRY GATARD VERNAU 79000 NIORT	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	STANCIU ALEXANDRU 79200 PARTHENAY	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	DR Christophe FERRY 79270 FRONTENAY	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	Dr JEANSON Philippe 79800 PAMPROUX	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	PORTET TIXIDOR Marie Gabrielle 79270 FRONTENAY ROHAN ROHAN	1 an	Tarif CDPS
contrat	Collecte DASRI	EIRL GANDON Katy 79000 BESSINES	1 an	Tarif CDPS

Compte rendu des délégations au bureau en vertu de la délibération n° 9.27.05.2014 C31 du 27 mai 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel) Ht
Marché	Fourniture vêtements	GEDIVEPRO	3 ans	13 490,00
Marché	Fourniture chaussures	OREXAD	3 ans	10 979,40
Marché	Fourniture gants	ACTUEL VET	3 ans	5 572,25

3. Budget principal : Admissions en non valeur

Il sera demandé aux membres du Comité syndical d'accepter

- Les admissions en non valeurs, au compte 6541 du budget principal, pour un montant de **293,30 €**,

4. Budget supplémentaire 2019

Le conseil syndical adopte les modifications suivantes :

Fonctionnement : 64 305,12 €, Investissement : 1 554 657,30 €

5. Gendarmerie : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Le comité syndical a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

N° ET INTITULE DU LOT	NOM DE LA SOCIETE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Maîtrise d'oeuvre	CORSET ROCHE et associés	TAUX EN % DU MONTANT DU PROJET : 11,5 %
CABINETS D'ARCHITECTURE acceptés en phase 2 et non retenus (art 13 du RC)	TEMIS ARCHITECTES SARL	1 500,00 € HT
	Atelier d'architecture Nathalie LAMBERT	1 500,00 € HT

6- Personnel : Adhésion à la prévoyance du CDG79

Le comité syndical décide d'adhérer à la prévoyance du CDG79 et de maintenir la participation employeur à 10 € par agent et par mois.

7- Personnel : Modification du règlement intérieur

Après validation du CT du 28 juin 2019, un article est ajouté dans le titre II du règlement intérieur : Santé et sécurité du travail :

5°. En complément des EPI, le port de tous vêtements avec le logo du SMC mis à la disposition du personnel par le SMC est obligatoire dans l'exercice de l'activité.

Ces équipements permettent aux agents de la collectivité d'être identifiés par le public.

La Direction et les agents travaillant dans les bureaux sont dégagés de cette obligation.

COMPETENCE RIVIERES

8- Demandes anticipées de subventions sur les postes 2020

Le comité syndical sollicite les subventions aux financeurs (Agence de l'Eau, Région) pour les postes de 2020 et pour l'activité et pour l'activité et les travaux 2020 inclus dans le CTMA 2016-2020.

COMPETENCE DECHETS

9- Budgets déchets : Admissions en non valeur

Les membres du Comité syndical acceptent

- Les admissions en non valeurs, au compte 6541 du budget déchets, pour un montant de 923,22 €,

10- Budget supplémentaire 2019

Le conseil syndical adopte les modifications suivantes :

Fonctionnement : 422 308,00 €, Investissement : 1 983 858,15 €

11- Régie de recettes : avenant n°4 à la régie cartes de déchetterie.

Le comité syndical valide la modification de la régie cartes de déchetteries pour mentionner le point suivant :

5°: Reprise des pneus usagers, compte d'imputation 7088

QUESTIONS DIVERSES

12- Aire couverte : Inauguration le samedi 28 septembre 2019 à 10h00

13- Point d'étape sur la collecte sélective

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les emballages et les papiers se mettent dans le bac jaune.

Selon les premières estimations, la collecte a augmenté de 6 kg par habitant et par an (55 kg/hab/an en 2018 – 61 kg/hab/an en 2019).